

56

Histoires de dispositifs

Pierre Alain Mariaux

Dans la perspective du redéploiement du trésor abbatial, la communauté canoniale a engagé une réflexion muséographique qui vise à corriger les dispositifs de présentation, devenus caducs, et à améliorer tant les conditions d'accueil et de sécurité du public, que les conditions de conservation des objets qui ne sont plus suffisamment garanties, tout en tenant compte de l'usage régulier du trésor et de sa fonction patrimoniale. Préalable à ce réaménagement, la réflexion – menée en concertation avec des spécialistes de la restauration, de la conservation préventive, de l'histoire de l'art et de la muséographie – cherche à expliciter les attentes et les pratiques du lieu, où s'imbriquent fortement le religieux et le touristique. L'opération ne peut se dérouler sans tenir compte d'un double enjeu liturgique et patrimonial. Cet impératif pèse sur la muséographie, et pose donc avec acuité la question de la monstration de l'objet sacré, de ses modes d'exposition, de son devenir en « situation muséale », en un mot : de la réception des dispositifs¹.

Ce redéploiement doit ainsi tenir compte d'un certain nombre de contraintes : amélioration des conditions de visibilité des « expôts », création d'un espace de monstration tenant compte de la vénération du public, composé en majorité de pèlerins, mais aussi de l'usage liturgique de plusieurs des reliquaires conservés, régulièrement convoqués dans le rite. Mais il s'agit surtout de rapprocher au mieux le dispositif actualisé des fonctions

originales du trésor – car le lieu dans lequel sont conservés les objets n'est pas un musée d'art sacré, encore moins un musée –, tout en répondant aux préoccupations légitimes d'une meilleure conservation préventive.

Si nous nous fions au témoignage d'Eudes de Deuil, chroniqueur de la deuxième croisade, en 1148, deux raisons antagonistes mais essentielles motivent, autrefois comme maintenant, la visite d'un sanctuaire et de son trésor : la vénération et la curiosité². Dans la perspective du redéploiement, nous analysons cette ambivalence en termes d'équilibre discret, qu'il s'agit de préserver, entre la contemplation conçue comme prélude à la méditation et à la prière, et la contemplation esthétique qui ne saurait se substituer à la précédente. C'est là le lieu d'une forte ten-

sion, effective ou présumée, entre ce qui relève du muséal et ce qui relève du sacré. (La tension étant toutefois ici atténuée, dans la mesure où la salle du trésor se situe au cœur du complexe abbatial et permet de fait, même si nous ne nous situons pas dans une chapelle, des comportements dévotionnels qui seraient sans doute déplacés dans un contexte strictement muséal.) Pour aider à résorber cette tension, il importe en premier lieu d'ignorer les enveloppes, car ce sont assurément les reliques, supports de la vénération et objets de toutes les dévotions, qui se tiennent au centre du propos muséographique. Penser le dispositif impose donc de s'attacher au sort des reliques.

Les archives abbatiales conservent de nombreux témoignages qui n'ont pas tous été exploités de manière systématique, et dont les leçons nourrissent pourtant les réflexions muséographiques. En 1832, le chanoine François-Marie Boccard compile ces sources et les réunit dans son *Histoire de la légion thébénienne et monuments historiques sur l'antique et royale abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, en deux tomes ; il y reviendra à plusieurs reprises jusqu'à sa mort en 1865, corrigeant ici et là des erreurs d'appréciation, complétant ses impressions premières par d'utiles précisions³. Dans son envoi au lecteur, Boccard explique qu'il a suivi la leçon de son prédécesseur, le chanoine Joseph-Hilaire Charles, auteur, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, du premier inventaire systématique des archives abbatiales. Boccard précise qu'il n'a

corrigé cette leçon « qu'après un mûr examen, une sévère critique et après avoir consulté les monuments les plus authentiques »⁴. Les premières pages du second tome de son ouvrage concernent les reliques et le trésor.

La synthèse est correcte dans l'ensemble, même si les découvertes consécutives aux fouilles archéologiques mises en œuvre dès la fin du XIX^e siècle permettraient de corriger quelques erreurs de détail commises par l'érudit. Boccard débute par une enquête relative à l'emplacement du trésor, qu'il estime ne pas avoir changé entre la fondation de l'abbaye par le roi Sigismond (515) et le déplacement des reliquaires à l'époque baroque, sous l'abbatiat de Georges Quartéry (1618-1640). Dans les pages qui suivent, nous nous intéresserons moins à la salle du trésor qu'au « dispositif » des objets qui y entrent. Certes, il serait vraisemblablement exagéré de qualifier de « dispositif » tous les processus scénographiques ou de « mise en scène » qu'il nous semble possible de suivre depuis la période médiévale. Mais ce terme, travaillé par la rhétorique comme le rappelle justement Cécilia Griener Hurley⁵, relève de la mise en ordre d'éléments selon un dessein précis ; il désigne un phénomène discursif que l'on peut débusquer dans les sources aigaunoises.

La chapelle gothique

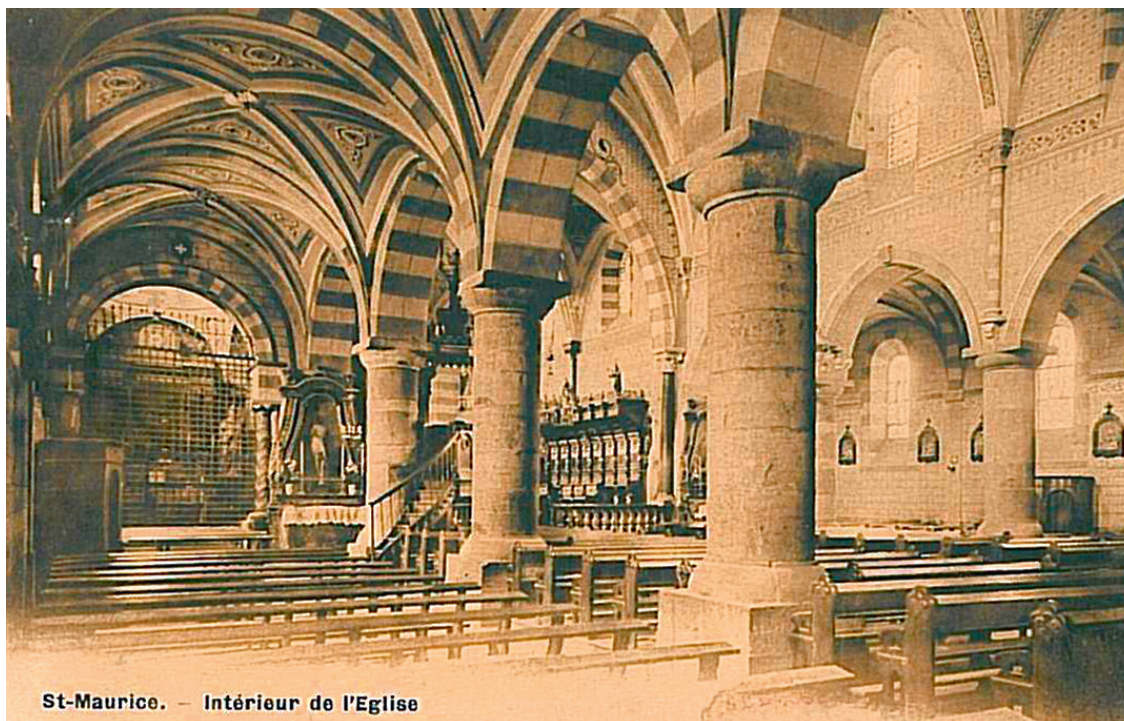
La localisation du trésor des reliques au cours du temps est relativement aisée à suivre, même s'il ne reste, à notre connaissance, que de très rares traces archéologiques d'une salle du trésor avant le XV^e siècle⁶. Le témoignage des sources écrites est donc essentiel, notamment celui du chanoine Guillaume Bérody qui, à Sion en 1666, publie une *Histoire du glorieux saint Sigismond martyr, roi de Bourgogne* très informée, grâce à laquelle nous pouvons imaginer la salle du trésor bâtie par le roi Sigismond, fondateur de l'abbaye⁷ ; elle sera surélevée dans les années 1440, au moment où Amédée VIII de Savoie, antipape sous le nom de Félix V (1439-1449), jugeant celle-ci trop basse et trop obscure, fait rehausser les murailles et reconstruire une nouvelle voûte, comme en témoignent les clés de voûte ornées des armes pontificales et de la Maison de Savoie⁸. Cette dernière chapelle restaurée subsiste à l'extrémité ouest du collatéral sud

de la basilique du XI^e siècle. La salle, située « proche du grand Clocher au fond de la grande Eglise », est placée sous bonne garde. Les reliques des saints majeurs – Maurice, Exupère, Candide, Victor – sont

« colloquées fort honnorablement dans une grande Niche, faite a la façon d'une garde-robe, sur l'autel de la dite Chapelle, & les autres furent cachées dedans des grands Coffres, au dessus de la dite Niche, laquelle se ferme avec deux grandes portes, & avec deux fortes serrures. Et au devant de l'autel a la distance de deux toises, & demy, ou environ, il y fit enchasser dans les deux murailles des tres-puissantes grilles de fer, lesquelles se fermoient avec des fortes serrures (lesquelles maintenant sont aussi mises en la Chapelle nouvelle, pour la conservation des saintes Reliques qu'on y a transportées). »⁹

Si l'on se fie au témoignage de l'historien, Félix V ne modifie pas le dispositif original. Le fait que les reliques des saints majeurs soient distinctes des autres laisse sous-entendre qu'elles sont distribuées dans autant de reliquaires. Selon toute vraisemblance, ceux-ci sont rangés dans une armoire murale, située au-dessus et derrière l'autel à la façon d'une abside ; deux éléments permettent d'émettre cette hypothèse. Premièrement, Bérody parle d'une « concavité » large de quatre pieds et haute de deux, située derrière l'autel sous l'armoire, dans laquelle le roi Sigismond aimait à prier et où il s'endormait parfois ; deuxièmement, il rend compte des dévotions des fidèles qui allaient « a genoux en Procession tout autour de l'Autel, avec des chandoiles allumées de cire, & leur chapellet en main, avec humilité, & dévotion »¹⁰. Cette armoire ferme à l'aide de deux « grandes portes, & avec deux fortes serrures » ; au-devant d'elle, à une distance d'environ 4 mètres et demi, se trouvait une puissante grille de fer.

Quant à la disposition des reliquaires dans l'armoire, sur laquelle il reste vague, nous pouvons croiser la leçon de Bérody avec le témoignage de l'abbé Jean Miles (1550-1572), qui dégage trois registres, de haut en bas, dans la description du trésor qu'il rédige vers 1560¹¹. *In summo ordine*, il mentionne la présence de trois châsses : celle de l'abbé Nantelme, celle de saint Sigismond et de ses enfants, toutes deux conservées, ainsi qu'une



St-Maurice. – Intérieur de l'Eglise

troisième, située entre elles, décrite comme *alia nigra quadra circumquaque claviculis referta in qua reliquie sancti Ursi signiferi et Victoris*. Apparemment, cette châsse de couleur noire n'a pas été conservée, mais comme la description de la châsse de saint Sigismond et de ses enfants s'interrompt brutalement, nous ne sommes pas en mesure de dire s'il y avait plus de trois châsses sur ce registre supérieur.

Dans le premier dispositif dont nous conservons témoignage, il apparaît que certaines reliques sont déposées dans de grands coffres (des châsses ?) au-dessus de la niche, d'autres dans des reliquaires rangés dans cette dernière. Si on ne peut rien tirer de plus du dispositif décrit par Guillaume Bérody, son texte éclaire cependant la leçon du premier inventaire du trésor : Jean Miles parle sans doute de rangées ou d'étagères sur lesquelles sont disposés les objets, en distinguant trois ordres. Le premier désigne selon toute vraisemblance la partie supérieure de l'armoire, où sont conservées des châsses ; les deux autres, assurément *dans* l'armoire, offrent deux étagères. Cette répartition serait-elle liée à la taille des objets, à leur valeur symbolique ou à leur exemplarité typologique ? En l'absence de description plus précise, il est difficile de répondre à cette question.

Le trésor des reliques de l'abbaye de Saint-Maurice présente cette particularité qu'il ne s'agit pas d'une simple salle de trésor, mais d'une chapelle accessible aux fidèles souhaitant vénérer les reliques. Les instruments liturgiques semblent écartés, l'inventaire de Jean Miles les rejetant *in archa vestiarii*, hors dispositif en somme. Il importe donc que la visibilité comme l'accessibilité des reliquaires demeurent garanties. Dès lors que l'on déplace le trésor dans la nouvelle basilique, à l'automne 1638, Guillaume Bérody se plaint du refroidissement des dévotions qu'entraîne ce changement, car le nouveau dispositif interdit précisément un contact rapproché avec les reliques¹².

La chapelle baroque

La translation par l'abbé Georges Quartéry de cinquante-cinq reliquaires de la salle du trésor gothique dans la chapelle Saint-Maurice de la nouvelle basilique a lieu le 24 octobre 1638. Avant d'être déposé dans le nouveau trésor, l'ensemble des reliquaires est solennellement porté tout autour de la ville en procession ; cette dernière est ouverte par les corps de Maurice, du fondateur et de ses fils, des Thébains et d'une cohorte de saints. La chapelle du

1 Vue de la chapelle Saint-Maurice à la fin du XIX^e siècle.

2 Le « petit Trésor » ouvert, partie droite, avant 1907.

nouveau trésor, située à l'extrémité méridionale du collatéral est de la nouvelle basilique, est fermée par une porte de bois du côté du chœur, et par une grille en direction du collatéral, toujours visible sur des photographies et des cartes postales de la fin du XIX^e siècle¹³ | **ILL. 1** |. A la lecture des comptes-rendus

de visite de la période baroque, nous pouvons nous faire une idée plus précise de la manière dont se présentaient les reliquaires au sein du nouveau trésor.

Ainsi, l'abbé Jean-Jodoc Quartéry (1657-1669) visite les reliques et le trésor entre le 30 mai et le 28 août 1659, peu après avoir été confirmé à la charge abbatiale¹⁴. Des coffres sont situés sous l'autel du trésor, *inferiores arcæ sub altari thesauri*¹⁵, dans lesquels l'abbé trouve plusieurs reliques sans les identifier, sinon comme issues de Thébains : il s'agit de deux coffres (*cistæ*, châsses ?), tous deux pleins de reliques, dont le plus remarquable (*nobilior*), par son décor ou par son ancienneté, est situé à droite du côté de l'épître. Du côté de l'Évangile est par ailleurs présent un petit coffret (*cistula*), à moitié plein des ossements rapatriés de l'autel dédié à Marie-Madeleine. Plus loin, l'abbé mentionne un troisième coffre (*cista*), le plus long de tous, dans lequel Pierre-Maurice Odet, son prédécesseur, déposa les reliques thébaines de l'église Saint-Laurent, rapatriées à l'abbaye. Nous ne sommes pas convaincu que l'abbé décrive ici les grandes châsses du trésor abbatial. Ces coffres sont les seuls reliquaires que le compte-rendu de visite permet de localiser dans la chapelle, à proximité de l'autel.

A la lecture de l'inventaire de 1659, nous déduisons que les grandes châsses et les reliquaires sont conservés et présentés en trois endroits : une niche placée derrière l'autel, selon toute apparence munie d'étagères, et deux buffets sur chacun des côtés¹⁶. Certains reliquaires paraissent placés devant les buffets, comme c'est le cas des bustes et des bras reliquaires, d'autres à l'intérieur ; cela explique sans doute le silence des documents quant au sort de certains reliquaires de plus petite taille, par ailleurs toujours conservés dans le trésor.

Les réarrangements ponctuels de la chapelle du trésor, à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, ne semblent cependant pas avoir modifié en profondeur un dispositif figé à la période baroque, même si cela n'a nullement empêché le déplacement des reliquaires au sein des buffets. Mais il faut constater qu'il est difficile de suivre les vicissitudes du trésor et la localisation des reliquaires au cours de la période moderne.

Par exemple, le sous-préfet Nucé dresse, le 16 juin 1798, un inventaire complet des biens de l'abbaye, débutant par la chapelle du trésor. Il offre



une compréhension superficielle de la localisation des reliquaires : ainsi, la châsse de saint Maurice est placée au milieu de la chapelle, tandis que la châsse de saint Sigismond et de ses enfants et celle de Nantelme sont « à l'étage supérieur », ce qui laisse sous-entendre que le dispositif d'étagères au-dessus de l'autel de la chapelle du trésor est toujours en usage. Le sous-préfet mentionne ensuite le buste de saint Victor et le bras de saint Bernard, puis le chef de saint Candide et un second bras reliquaire, sans donner plus de détails quant à leur localisation précise ; la parenté formelle laisse cependant soupçonner une disposition symétrique des reliquaires parlants, de part et d'autre de la châsse de saint Maurice ; l'ensemble de ces reliquaires semble toujours conservé dans une armoire située au-dessus de l'autel. A droite et à gauche dans la chapelle, des buffets conservent d'autres reliquaires, mais l'inventaire ne mentionne pas les plus anciens du trésor, tel que le vase de saint Martin, l'aiguière dite de Charlemagne ou le coffret de Teudéric¹⁷. Ont-ils été cachés par précaution, ou sont-ils à ce moment-là conservés ailleurs ?

La destination originale d'une armoire réalisée entre 1693 et 1698 par l'ébéniste Alexander Mayer, appelée « petit Trésor », n'est pas certaine : des documents photographiques du XIX^e siècle, tout en la situant dans la sacristie¹⁸, explicitent en effet sa fonction comme lieu de conservation des reliquaires de petite taille, mais non des châsses ; il est donc probable qu'elle remplissait cette fonction à la fin du XVIII^e siècle, voire peut-être dès l'origine¹⁹ | **ILL. 2** |. D'autres interventions ponctuelles au cours du XIX^e siècle laissent entendre un renforcement du dispositif baroque²⁰.

En 1906, le chapitre abbatial décide de rassembler les reliquaires et les châsses dans un lieu unique, mieux protégé. Dans le prolongement de la chapelle Saint-Maurice, à l'emplacement de l'ancienne sacristie, l'abbé Joseph Paccolat (1888-1909) fait construire un coffre-fort²¹ ; la translation de l'ensemble des reliquaires a lieu le 6 mai 1907, mais on se rend rapidement compte que cette salle pose un problème de taille, car les visiteurs ne peuvent y accéder qu'en traversant le chœur et, par conséquent, en gênant considérablement les offices. Jusqu'en 1949, le trésor est conservé et présenté dans cette armoire forte | **ILL. 3** |. La campagne d'agrandissement et de restauration de l'église abbatiale et cathédrale de Saint-Maurice entre 1946 et 1949,

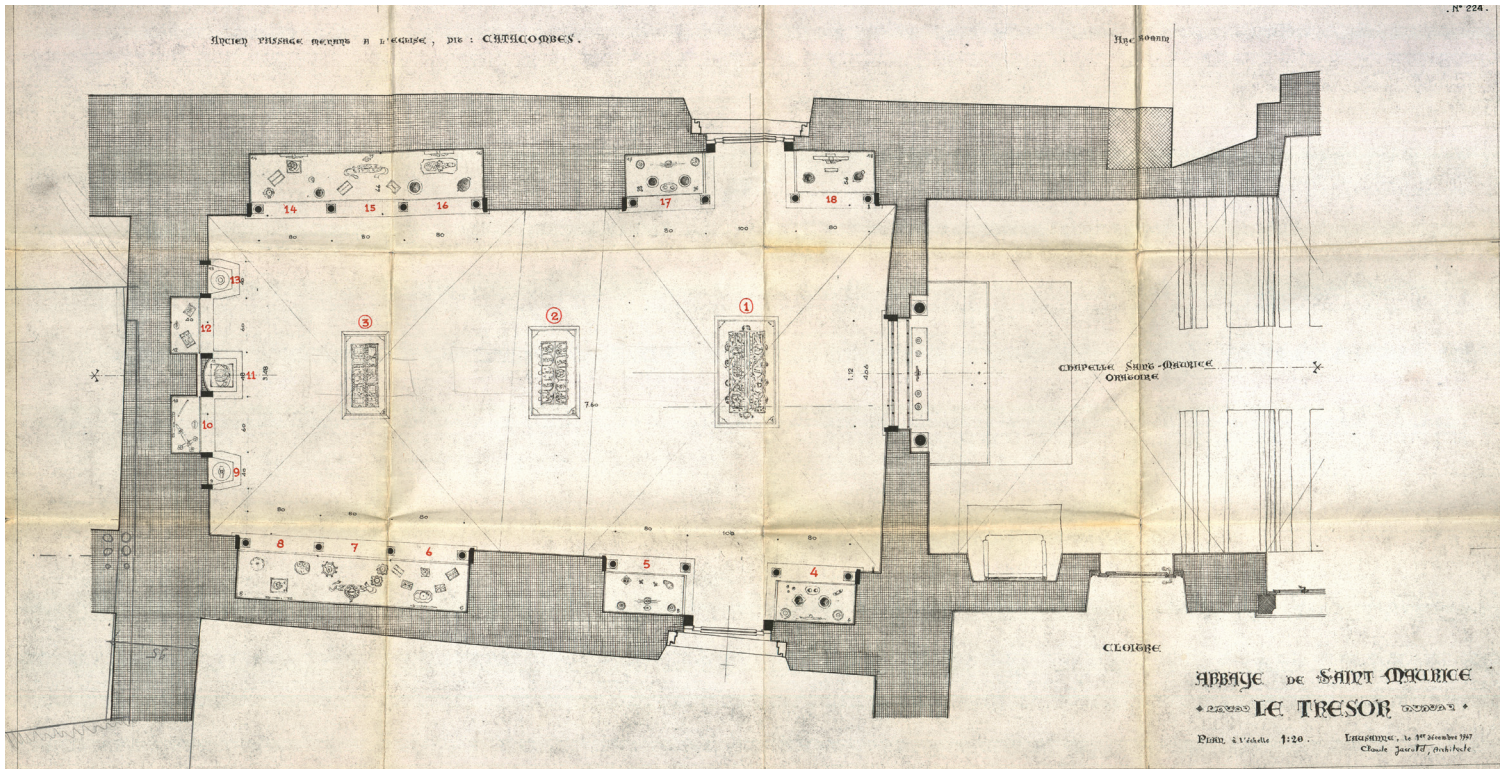


suite à l'éboulement de rochers du 3 mars 1942 qui emporta le clocher roman et détruisit les deux dernières travées de l'église, s'accompagne de travaux d'agrandissement du sanctuaire et de ses annexes, et notamment du réaménagement du trésor dans le corps de bâtiment le plus ancien de l'abbaye.

3 Armoire forte ouverte, 1907.

La salle du trésor de 1949

Avec un projet intitulé « Plain chant », le jeune architecte Claude Jaccottet « a satisfait à St-Maurice à toutes les exigences de l'archéologie »²² et gagne le concours, qui exigeait entre autres de prévoir une chapelle pour le trésor des reliques et de réfléchir à son meilleur emplacement au double point de vue de la sécurité et de la vénération. Dans sa décision, le jury qualifie la conception d'un cloître autour duquel sont groupés des chapelles, le trésor et les sacristies, « d'innovation heureuse »²³. L'architecte transmet en juillet 1946 un descriptif de tous les travaux qu'il envisage, notamment le réaménagement de la salle du trésor, qu'il déplace de la basilique dans un lieu lui étant propre²⁴. La communauté, par la voix de sa commission abbatiale sans doute, commente ce document dans une série d'annotations non datées, reprises pour l'essentiel dans une lettre à l'abbé Louis-Séverin Haller²⁵. A



4 Claude Jaccottet, plan de la salle du trésor, 1947 (AASM, BAT 300/8/28-2).

ce moment, l'articulation entre la chapelle et l'espace dévolu au trésor proprement dit n'est pas très claire :

« La chapelle du Trésor sera aménagée dans une des chapelles du Martolet, donnant sur la sacristie, comme il convient, accessible d'autre part de l'église sans franchir la clôture par la porte menant aux catacombes. L'autel sera placé dans une petite abside gagnée dans l'épaisseur du mur, le trésor dans deux armoires encastrées dans les murs opposés d'une niche ; éclairage spécial dans les armoires. »²⁶

Ce premier projet envisage ainsi la construction de trois chapelles, ouvrant sur le bras nord du cloître, et d'une salle plus petite destinée au trésor, qui en assure sans doute la sécurité, mais ne permet pas sa vénération ; manifestement, la communauté ne retient pas cette proposition, qui ne répond pas à ses attentes. Il semble très vraisemblable que la commission abbatiale joue dès lors un rôle décisif, parvenant à suggérer à l'architecte l'aménagement de deux espaces étroitement liés :

un lieu de recueillement, la chapelle des Martyrs, accessible par l'église, qui ouvre dans son prolongement sur un « sanctuaire » abritant les châsses et les objets précieux répartis dans différentes niches. L'avantage d'un tel dispositif est explicité dans une lettre de la commission abbatiale à l'abbé Louis-Séverin Haller :

« La chapelle du trésor telle que décrite dans les feuilles de M. Jaccottet, ne répond pas à ce qui fut prévu en dernier lieu. On a envisagé [...] de transformer tout l'espace compris entre l'église actuelle et le bras central de l'Abbaye [...] pour en faire une seule grande chapelle, communiquant directement avec la sacristie et ouvrant sur l'église par une baie grillagée et vitrée. Dans le bras central de l'Abbaye, en prolongement de la dite chapelle, serait établie une chambre forte pour le trésor ; l'accès à cette chambre forte se ferait par une ou deux portes placées aux côtés de l'autel de la chapelle du trésor, lui-même surmonté d'une baie fermant avec une double porte forte ; lorsque cette baie serait ouverte, on pourrait

Histoires de dispositifs

célébrer la messe, l'office ou d'autres cérémonies, en ayant vue de la chapelle elle-même sur le trésor des reliques. Ainsi conçue, la chapelle du trésor aurait tout son intérêt et toute son utilité : [...] elle constituerait un trait d'union entre l'église elle-même et les reliques [...]. »²⁷

Sur un plan daté du 1^{er} décembre 1947 | **ILL. 4** |, Claude Jaccottet traduit ce dispositif particulièrement efficace : la chapelle des Martyrs, où l'architecte a souhaité créer « une atmosphère de paix et de chaleur »²⁸, couverte de voûtes d'arêtes, se termine à l'ouest par un autel surmonté d'une baie vitrée, encadrée de deux colonnettes de style roman soutenant un arc en plein cintre ; sur le tympan court l'invitatoire chantée à matines lors de la fête des Saints-Innocents, commune à plusieurs autres martyrs dont les Thébains : *Venite adoremus regem regum qui beatis martyribus coronam dedit gloriæ*. L'ouverture donne vue sur la chambre du trésor, conçue « comme une grande châsse digne des reliques et des objets qu'elle devait contenir » et à laquelle Claude Jaccottet donne « le caractère d'un sanctuaire et d'une crypte »²⁹.

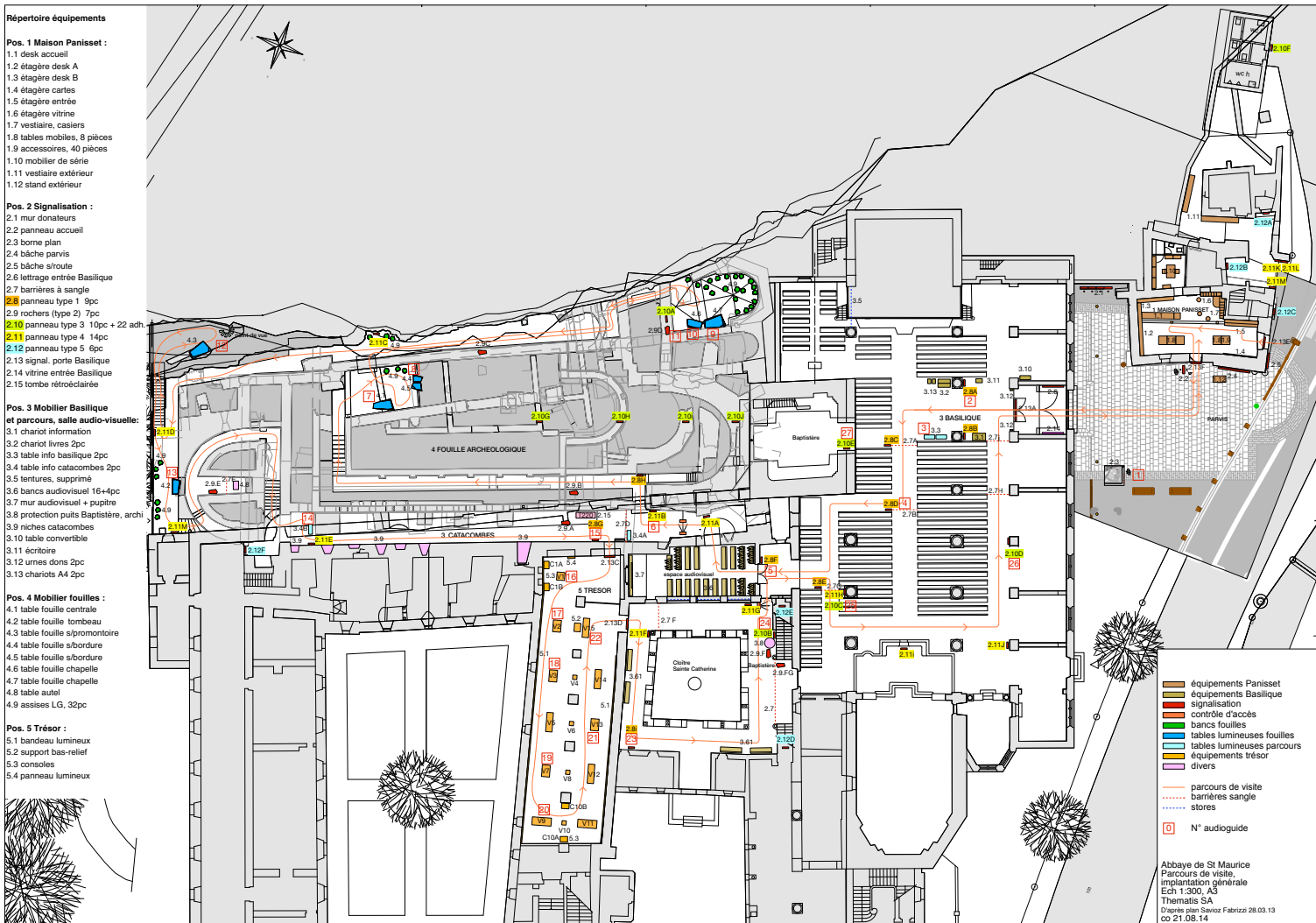
Le soin porté à l'exposition des objets n'est pas exclusif : l'architecte insiste en effet « sur le caractère éminemment sacré du lieu, mettant tout en œuvre pour réussir une exposition impeccable des objets, tout en créant un sanctuaire dont la dignité, la beauté et l'équilibre harmonieux permettent au visiteur de se mettre spontanément dans l'attitude de respect et de ferveur désirables »³⁰. Pour cela, il privilégie un éclairage doux, tout en maintenant la chapelle dans la pénombre, et répartit les objets en plusieurs niches, divisées par de fines colonnettes, ce qui suscite l'attention du visiteur dévot ; enfin, par la mise en œuvre de matériaux précieux (marbre blanc, mosaïques de verre, bronze, bois de noyer) et l'utilisation des trois couleurs « préférées » du Moyen Âge (l'or, le rouge et le bleu) l'architecte poursuit l'objectif de mettre en valeur les objets afin d'obtenir une harmonie colorée | **ILL. 5** |. L'intention première révèle un aménagement de la salle en trois ensembles distincts : le premier est constitué des châsses, alignées pignon contre pignon sur un axe médian³¹ ; le second rassemble les reliquaires les plus anciens dans la vitrine axiale, au sein de laquelle le chef de saint Candide ferme la perspective ; le dernier regroupe dans les niches

5 Vue générale de la salle du trésor, après 1949.

6 Vitrine axiale de la salle du trésor, après 1976.

7 Vue générale de la salle des châsses, après 2002.





8 Parcours de visite,
implantation générale, 2014

latérales les objets les plus récents, apparentés typologiquement. Claude Jaccottet combine ainsi différents principes d'exposition, sans pouvoir prévenir l'accumulation progressive qui suivra.

Les travaux débutent à la fin de l'année 1947 et se poursuivent l'année suivante avec l'aménagement de la salle³². Même s'il ressort que la voix de la communauté est décisive dans l'organisation du trésor, le dispositif mis en œuvre par l'architecte respecte la première fonction du trésor, support de la dévotion des pèlerins comme des chanoines. Malgré un litige entre Claude Jaccottet et l'abbaye – qui porte sur ses honoraires d'architecte et trouvera une issue favorable à l'été 1954 –, on salue son travail, et l'architecte qualifie, non sans une certaine satisfaction il est vrai, l'aménagement de la salle du trésor d'« intérieur très soigné et de style »³³.

Jusqu'à la fermeture du trésor en juillet 2013, ce dispositif n'évolue guère. On relève cependant la modernisation de la vitrine axiale en 1976 qui, sans en changer le contenu, prévoit l'ajout de plateaux mobiles permettant de faire pivoter les objets sur eux-mêmes depuis l'extérieur de la vitrine | **ILL. 6** |. Dès 2002, une seconde salle, dite salle des chasses, est aménagée en vue du retour après restauration, en septembre de cette année-là, de la chasse de saint Sigismond et de ses enfants³⁴. Ce sont les conditions de conservation qui déterminent cette délocalisation des trois reliquaires majeurs du trésor dans des vitrines climatisées | **ILL. 7** |. Mais ce déplacement a pour conséquence l'éloignement des chasses de l'autel de la chapelle des martyrs et, par conséquent, le renforcement du caractère muséal de la présentation. Ces deux salles contiguës, situées en



9 Entrée de la salle du trésor, 2014.

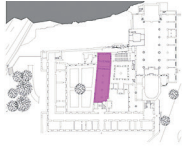
partie sous la salle des archives et en partie sous une aile du dortoir des chanoines, sont désormais prolongées pour le nouvel espace du trésor.

La salle du trésor de 2014

La nouvelle salle du trésor constitue le point d'orgue du parcours de visite du site patrimonial culturel de l'abbaye de Saint-Maurice | **ILL. 8** |, dans laquelle le visiteur pénètre après avoir effectué un cheminement à travers le site archéologique des églises successives. A l'entrée de la salle, un mur de cloison fait face au visiteur et le dirige vers la première vitrine, consacrée au chef reliquaire de saint Candide | **ILL. 9** |. Cette station introduit à la visite du trésor en explicitant ce qu'est un reliquaire, et en en proposant une lecture plurielle. Dans ce cas, le reliquaire est présenté comme le sépulcre d'un martyr thébain majeur, mais également comme le mémorial du comte Amédée III de Savoie, fortement engagé dans la deuxième croisade et bienfaiteur de l'abbaye. De la sorte, la visite est d'emblée placée sous le double sceau culturel et culturel, et nous pensons ainsi retrouver le discret équilibre évoqué en ouverture. Pour la suite,

le parti est pris de ne pas proposer de parcours chronologique, qui accentuerait la dimension déjà linéaire de la visite, mais de grouper au contraire les objets selon sept thématiques | **ILL. 10** |, et de les répartir en ensembles cohérents autour des reliquaires majeurs du trésor. Les vitrines sont conçues comme des halos de lumière autour des objets, ce qui accentue le contraste entre la modernité du dispositif muséal – tout de lumière et de verre, transparent ou translucide – et le caractère brut, et comme rugueux de l'architecture de la salle.

Le dispositif matérialise de la sorte le rôle cristallisateur attribué aux trois grandes châsses et aux reliquaires les plus anciens du trésor | **ILL. 11, 12** |. Les reliquaires du haut Moyen Age sont disposés sur l'axe médian de la salle, entre les piliers supportant la retombée des voûtes d'arêtes. La vitrine-pilier permet la vision rapprochée et circulaire de l'objet, tout en soulignant, dans le sens d'une lecture ecclésiologique, le rôle de support matériel de l'édifice donné aux saints thébains, dont les restes étaient précisément conservés jusqu'en 1923 dans ces objets. De cette manière, on conserve aux reliquaires du haut Moyen Age un rôle structurant fort au sein du nouveau dispositif, sans oublier les châsses qui forment, avec ceux-là, le cœur autour



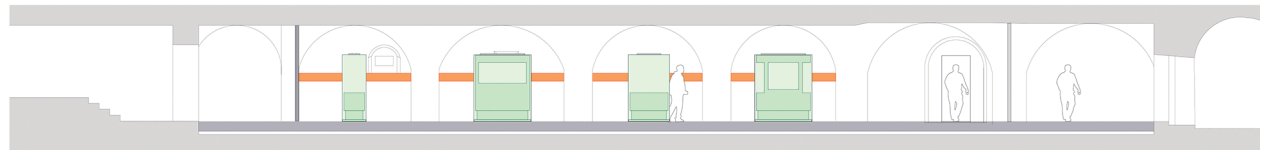
- Autour du buste de saint Candide
- Ensembles thématiques
- Le martyre et les reliques du Christ
- Autour de la châsse de saint Maurice
- Autour de la châsse de l'abbé Nanteime
- Marcel Feuillat
- Autour de la châsse des enfants des saint Sigismund

MUSEUM DEVELOPEMENT - Etudes et réalisations culturelles
Rue du Clos 12 - 1800 Vevey - www.museum.ch - T. 021/923 68 70

Base de plan: savioz fabrizzi architectes, 1950 Sion

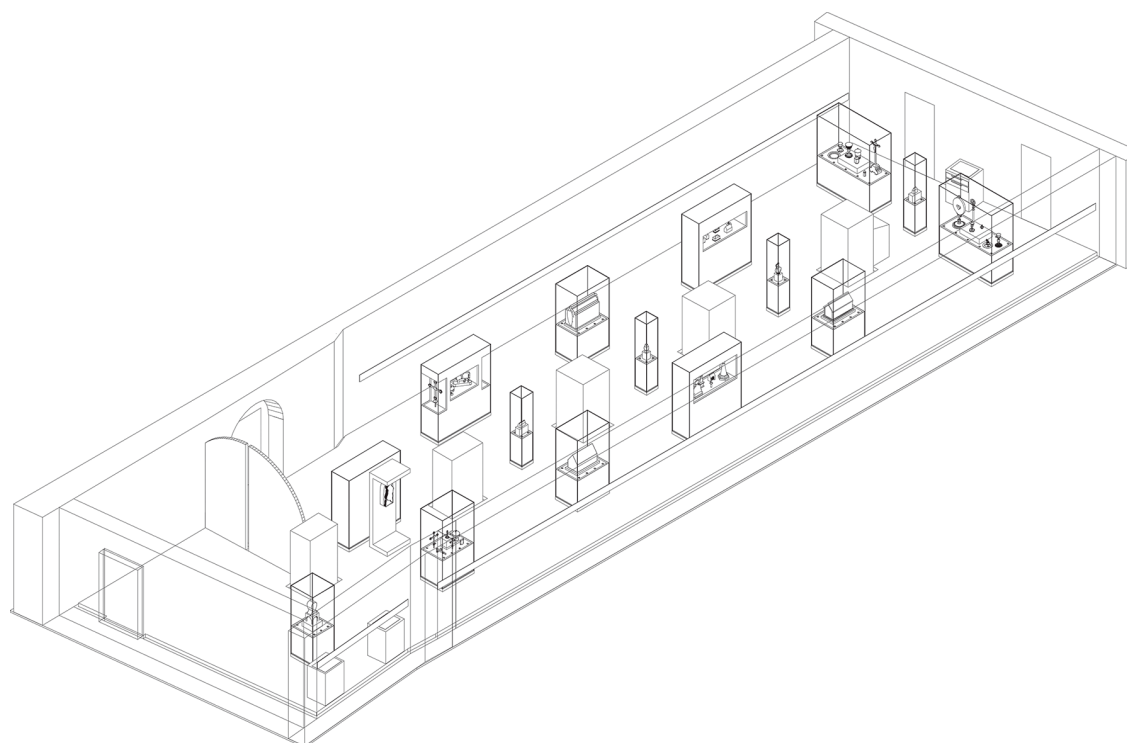
Abbaye territoriale de Saint-Maurice, salle du Trésor :
répartition des thématiques

Date 18.06.2013 Echelle 1:50 / A1



- bande linéaire
lattes/images
346cm, 2170cm, 1723cm
3 bandes
- support bas relief
pierre taillée
80x60x210cm
1 pièce
- vitrines type 1
objets
180x60x210cm
4 pièces
- vitrines type 2
temporaires
180x75x210cm
2 pièces
- vitrines type 3.1
châsses
115x85x210cm
3 pièces
- vitrines type 3.2
châsse
130x90x210cm
1 pièce
- vitrine type 4
St Candide
75x75x210cm
1 pièce
- vitrines type 5
objets isolés
50x50x210cm
4 pièces
- console type 1
vitrinier
70x57x95cm
1 pièce
- console type 2
sièges
70x57x95cm
1 pièce
- consoles type 3
écran 22"
40x57x95cm
2 pièces

Abbaye de St Maurice
Salle du trésor
implantation 7.2
Ech 1:100, A3
Thematix SA
Dessins Jean-Savioz Fabrizzi 22.03.13
co 12.09.14



duquel sont disposés le reste des objets exposés | **ILL. 13** |. Les reliques de saint Maurice et de ses compagnons, de même que celles du roi Sigismond et de ses enfants, sont ainsi disposées au centre de la salle. Leur présence commande donc, en filigrane, un dispositif à dominante sacrée qui n'empêche pas la vision muséale des « expôts ». En effet, la mise en œuvre bien comprise du reliquaire dans sa matérialité sert le double but de marquer la présence des reliques et de les authentifier³⁵, sans obérer la visite historique.

Un lent processus de muséalisation ?

Au cours de son histoire, le trésor abbatial a toujours été situé à proximité d'un autel, le plus souvent au-dessus. De plus, il semble que sa conservation comme sa présentation impliquent d'emblée la séparation des châsses des autres reliquaires ; une partie de ces derniers occupe ainsi un buffet ou une armoire de la chapelle du trésor, fermée par une puissante grille. Le premier changement majeur

consiste en la réunion de ce qui était jusqu'alors séparé : à partir de 1907, les châsses, les reliquaires et les instruments liturgiques « patrimonialisés » sont ainsi regroupés comme ensemble au sein d'une armoire-forte. L'intervention de Claude Jaccottet, dès 1947, aura pour effet de séparer la chapelle de la salle du trésor, tout en maintenant un contact visuel. L'extension de 2002 rompt définitivement ce lien et, dans le même temps, sépare ce qui était réuni. La salle la plus récente englobe et prolonge sous le local des archives et la salle capitulaire baroque la chambre du trésor du XX^e siècle ; par là, même si elle replace les reliquaires au cœur même de l'abbaye, elle exagère cette distance physique. Le lent processus de « muséalisation », initié à la période baroque, enrichi dans la première moitié du XX^e siècle, s'achève donc : si les reliquaires des martyrs thébains forment à nouveau l'épine dorsale du trésor, si le dispositif attribué aux châsses le soin de cristalliser le récit, le trésor n'est plus relié à un autel – comme si son redéploiement, compris dans la longue durée, devait inexorablement le priver du lien organique qui justifiait jusqu'ici son existence³⁶ | **ILL. 14** |.

10 Répartition des thématiques, 2013.

11 Saint-Maurice, abbaye, implantation, 2014.

12 Isométrie droite de la salle du trésor, 2014.

13 Vue générale de la salle du trésor, 2014.



14 Chapelle des reliques, 2014.



NOTES

- 1 Lors des phases préparatoires de ce redéploiement, l'auteur a eu plusieurs fois l'occasion de présenter ses réflexions, en colloque ou en publication ; les pages qui suivent reprennent en les développant une précédente étude : MARIAX 2013.
- 2 EUDES DE DEUIL 1948, p. 64-66.
- 3 AASM, DIV 1/2/19 et 20.
- 4 AASM, DIV 1/2/20, p. 1-2.
- 5 GRIENER HURLEY 2010.
- 6 Sort et localisations successives des diverses salles du trésor sont traités dans cet ouvrage par A. BRAEM, « Les déplacements et réaménagements », p. 349-361. La salle du trésor dite de Sigismond, modifiée par Félix V vers 1440, subsiste à l'étage inférieur de la chapelle gothique (salle dite des archéologues) ; l'abside décrite par Bérody n'existe plus, remplacée par l'entrée du couloir, mais Alessandra Antonini la restitue en fonction de l'épaisseur du mur au niveau des catacombes et en symétrie par rapport à la chapelle située au nord du clocher, où l'absidiole inscrite dans un chevet plat est conservée (communication personnelle ; v. également dans cet ouvrage, vol. 1, A. ANTONINI, « L'église romane et ses transformations gothiques », p. 151-155).
- 7 BERODY 1666.
- 8 *Ibid.*, p. 159 : « Et combien que le pape Foelix de Savoye apres plusieurs Siecles par la grande devotion qu'il portoit auy saintes Reliques, qui reposoient dans cette Chapelle, la voyant trop basse, & trop obscure, y aye fait rehausser les murailles de la mesme Chapelle, ainsi que manifestement il apparoit sur la vielle muraille, & qu'il y a aye fait faire une autre Voute, au dessus en arcade, ainsi qu'il apparoit aux armoiries Papales, & de la maison illustre de Savoye, qu'il y a fait attacher a la Voute dessus. »

- 9 *Ibid.*, p. 158.
- 10 *Ibid.*, p. 160. L'autel est donc suffisamment détaché du mur pour permettre d'en faire le tour.
- 11 AASM, CHA 64/1/12. Voir la notice de Germain HAUSMANN, dans Paris 2014, n° 7, p. 48-49.
- 12 BERODY 1666, p. 160-161 : « Mais depuis que les saintes Reliques ont esté transportées en la nœufve Chapelle, la devotion du Peuple s'est tellement refroidie, que fort rarement voit-on maintenant qui fassent des vœux, & des devotions semblables, a cause que la Chapelle est tousiour fermée, & parce aussi qu'il ny a point de concavité derrière l'Autel comme a l'autre Chapelle ancienne, pour donner la liberté aux personnes de faire leurs processions, & devotions accoustumées. »
- 13 Un rapport d'inspection daté de 1721 du chanoine Louis Boniface destiné à la nonciature apostolique de Lucerne rapporte que cette porte en bois a été miraculeusement épargnée par l'incendie de l'édifice et de l'abbaye de 1693 (v. MUELLER 1962).
- 14 AASM, CHA 64/1/14-1.
- 15 L'autel du trésor (ou des reliquaires) est consacré en l'honneur de saint Maurice et de ses compagnons le 20 juin 1627, avec quatre autres autels lors de la consécration de la basilique ; tout près de lui (*finitimum*), se situe l'autel des saintes Catherine et Marie-Madeleine (v. BOURBAN 1894, p. 91).
- 16 Plus tard, en 1832, François-Marie Bocard situe la châsse de saint Sigismond et de ses enfants dans le grand buffet du côté de l'épître, et la châsse de Nantelme du côté de l'Évangile ; deux autres châsses, plus petites, contenant, la première, des ossements du corps de saint Victor, la seconde des reliques des martyrs thébains solennellement transférées de la chapelle de Saint-Laurent dans l'église abbatiale le 26 octobre 1642,

- son placées dans le grand buffet, derrière les bustes respectivement de saint Victor, du côté de l'épître, et de saint Candide, du côté de l'Évangile (voir AASM, DIV 1/2/20, p. 8 et p. 202-203).
- 17 AASM, CPT 100/0/122, p. 1-2, *Inventaire des biens meubles et immeubles de l'abbaye de Saint-Maurice en Vallais*.
- 18 V. ill. 4, p. 365.
- 19 V. dans cet ouvrage G. CASSINA, « Le "petit Trésor" », p. 363-369.
- 20 Ainsi, le 18 mai 1836, le roi de Sardaigne Charles-Albert, grand maître de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, fait un don de 2400 francs pour réparer la chapelle du trésor ; la construction du nouvel autel du trésor débute l'été suivant, les reliquaires sont placés sur des rayons entre les colonnes de l'autel (AASM, COM 210/2/5, *Registre et diverses notes relatives au chapitre entre 1805 et 1840*, p. 168 et p. 179-180). En 1843, Ottavia Borghese, comtesse de Masino-Mombello fait don d'un retable pour l'autel (AASM, COM 210/2/6, *Registre des séances du chapitre 1841-1873*, p. 23) ; c'est sans doute ce même tableau que l'on déplace pour exposer à la dévotion les reliquaires qu'il cache : un compte-rendu de visite du trésor de 1854 en fait mention ; à la fin du siècle, il semble que ce soit le même dispositif qui permette de montrer les grandes châsses (v. MARTIN Claude, *Abbaye de Saint-Maurice. Le Trésor des Reliques*, décembre 1995, non paginé, consultable à la bibliothèque abbatiale).
- 21 Les plans et la correspondance relative à l'acquisition de cette imposante armoire sont conservés sous la cote AASM, COM 630/7/1. Les deux portes du coffre-fort ont été réutilisées dans la salle du trésor de 1949, où elles étaient encore visibles jusqu'en

- juillet 2013 (AASM, COM 210/2/7, p. 247).
- 22 BIRCHLER 1946, p. 10. Toutes les pièces du concours sont réunies dans AASM, BAT 300/8/17. Sur le concours, v. dans cet ouvrage, vol. 1, D. LUTHI, « De l'abbatiale à la cathédrale », p. 454-457.
- 23 AASM, BAT 300/8/17.
- 24 A notre connaissance, les AASM ne conservent qu'une copie carbone du texte (AASM, BAT 300/8/17).
- 25 AASM, BAT 300/8/20.
- 26 AASM, BAT 300/8/17, p. 4.
- 27 AASM, BAT 300/8/20, p. 4.
- 28 JACCOTTET 1951, p. 88.
- 29 *Ibid.*, p. 89.
- 30 *Ibid.*, p. 89-90.
- 31 Claude Jaccottet a réalisé un plan et une coupe, conservés aux Archives cantonales vaudoises (ACV, PP 546/339, respectivement n. 224 et 225), qui ont servi de base à deux vues offertes à la Noël 1947 à l'abbé de Saint-Maurice ; par rapport aux plans, l'unique changement est l'axialisation des châsses. Les objets représentés sur le plan correspondent à une liste conservée aux ACV, PP 546/1286, probablement établie par la commission abbatiale. Voir ill. 8, p. 358-359.
- 32 Grâce au décompte des travaux entre 1946 et 1949, nous connaissons les noms de chacun des artisans ayant œuvré à l'aménagement de la salle du trésor : sculpteur, mosaïste, marbrier, tailleur de pierre ; voir AASM, BAT 300/8/24.
- 33 Facture d'honoraires, datée du 7 juillet 1950 (AASM, BAT 300/8/26).
- 34 *La châsse des Enfants de saint Sigismond* 2007.
- 35 Voir REUDENBACH 2001.
- 36 La nouvelle chapelle des martyrs, inaugurée en juin 2014 dans le bas-côté est de la basilique, facilite l'accès des pèlerins aux reliques des martyrs thébains.

BIBLIOGRAPHIE

BERODY Guillaume, *Histoire du glorieux saint Sigismond martyr, roi de Bourgogne, fondateur du célèbre monastère de saint Maurice, fidèlement recueillie des anciens, et nouveaux auteurs [...]*, Sion, 1666.

BIRCHLER Linus, « Considérations sur le concours pour l'agrandissement et la restauration de l'Abbaye », *ESM*, 44 (1946), p. 10-12.

BOURBAN Pierre, *Chronique de Gaspard Bérody. Le mystère de saint Maurice et de la légion thébéenne*, Fribourg, 1894.

La châsse des Enfants de saint Sigismond, éd. François SCHWEIZER, Denise WITSCHARD, Paris, 2007.

EUDES DE DEUIL, *De profectioe Ludovici VII in orientem*, éd. Virginia G. BERRY, New York, 1948.

GRIENER HURLEY Cécilia, « Jalons pour une histoire du dispositif », *Culture & Musées*, 16 (2010), p. 207-218.

JACCOTTET Claude, « La basilique restaurée », *ESM*, 49 (1951), p. 61-114.

MARIAUX Pierre Alain, « Du trésor au musée. Notes pour une histoire de l'exposition des reliquaires au trésor de Saint-Maurice d'Agaune », *Histoire de l'art*, 73 (2013), p. 27-38.

MUELLER Léo, « Les édifices sacrés de l'Abbaye de Saint-Maurice selon un témoignage autorisé de 1721 », *AV*, 37, (1962), p. 427-446.

Paris 2014 : *Le Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice*, cat. d'exp., Paris, Musée du Louvre, 14 mars – 16 juin 2014, Paris, 2014.

REUDENBACH Bruno, « Heil durch Sehen. Mittelalterliche Reliquiare und die visuelle Konstruktion der Heiligkeit », dans *Von Goldenen Gebeinen. Wirtschaft und Reliquie im Mittelalter*, éd. Markus MAYR, Innsbruck, 2001, p. 135-147.